

Le 17 mars 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Cohabitation pérenne des réseaux enterrés et réseaux racinaires : Lancement du projet d'étude RESEAUX

Le sol est un milieu multifonctionnel où se rencontrent différents usages. Les réseaux racinaires des arbres doivent ainsi souvent cohabiter avec les réseaux enterrés (électricité, chaleur, télécommunication, gaz et eau).

L'installation et les travaux sur réseaux enterrés se font trop souvent au détriment des réseaux racinaires des arbres qui s'en trouvent affaiblis ou condamnés. Inversement, le développement des racines, difficilement prévisible, peut entraîner des dégâts non négligeables sur les réseaux enterrés à court comme à long terme.

Dans un contexte de reconnaissance croissante de l'importance de l'arbre en ville pour répondre aux défis de la ville durable, la cohabitation pérenne des systèmes racinaires avec les réseaux enterrés est un enjeu fort pour l'aménagement urbain. Il s'agit de pouvoir garantir à la fois le bon développement des arbres et le bon fonctionnement des réseaux enterrés.



Photo : présence du système racinaire d'un arbre lors d'une intervention sur réseaux enterrés - crédit Corinne Bourgery

Pour identifier les conditions d'une cohabitation pérenne entre les réseaux racinaires des arbres et les réseaux enterrés le plus en amont possible des projets d'aménagement et des chantiers, différentes questions restent à explorer. Elles concernent notamment le cadre réglementaire et normatif, les obligations en matière de préservation du système racinaire des arbres, les techniques de plantation et d'intervention sur réseaux, la prise en compte du patrimoine arboré dans les déclarations de travaux à proximité de réseaux, dans les futurs projets d'aménagement, dans les PLU, les plans de réseaux etc.

Pour répondre à ces questions, Plante & Cité démarre le projet d'étude RESEAUX avec le soutien de VAL'HOR, l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. Ce projet d'une durée de trois ans vise à mieux caractériser les problématiques rencontrées par les collectivités territoriales, les exploitants de réseaux et les aménageurs et à recenser les bonnes pratiques permettant la cohabitation pérenne des réseaux enterrés et des réseaux racinaires des arbres.

Lancement d'une enquête nationale auprès des professionnels

Plante & Cité et ses partenaires lancent une enquête nationale dès le 17 mars 2022 pour recueillir des retours d'expériences (situations de cohabitation problématique et solutions expérimentées) ainsi que les perceptions et besoins de connaissance des différents acteurs. L'enquête est ouverte jusqu'au 31 mai 2022.

Elle s'adresse aux acteurs professionnels publics et privés des arbres, des sols et des réseaux enterrés (collectivités territoriales, paysagistes concepteurs, bureaux d'études, propriétaires ou exploitants de réseaux enterrés, entreprises de travaux VRD et TP, de détection de réseaux, experts arboricoles, experts du sol, pédologues, propriétaires et gestionnaires d'arbres, entreprises de travaux paysagers, etc.).

Les résultats alimenteront un livrable de synthèse à destination des professionnels et des collectivités.

Une synthèse sera envoyée aux participants, et le traitement des données sera anonyme.

Durée de réponse de l'enquête : 30 min à 1h

Le questionnaire d'enquête est accessible sur le site de Plante & Cité :

<https://www.plante-et-cite.fr/ressource/fiche/675>

Contact technique : Pauline Laille chargée de mission, pauline.laille@plante-et-cite.fr, 06 01 57 59 40

Contact presse : Ludovic Provost, chargé de communication, ludovic.provost@plante-et-cite.fr, 06 01 33 68 17